

Favoriser le retour d'un mammifère marin rare : le Lamantin des Antilles

Parc national de la Guadeloupe



En 2011, la France s'est dotée d'une nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), qui « vise à préserver, restaurer et accroître la diversité du vivant » sur l'ensemble du territoire national. Le réseau des 10 parcs nationaux français, fédéré par Parcs nationaux de France, constitue un élément essentiel de la politique nationale de protection de la nature. Les actions des établissements des parcs nationaux sont en étroite adéquation avec les 20 objectifs de la SNB, et ils sont de fait des acteurs incontournables en matière de biodiversité.

Le projet d'un coup d'œil

Après une longue phase préparatoire, le projet de réintroduction du Lamantin mené par le Parc national de Guadeloupe doit se concrétiser par le relâcher d'une quinzaine d'individus dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin entre 2014 et 2019.

Le Parc national de la Guadeloupe contribue aux objectifs de la SNB

L'opération permettra dans un premier temps à la Guadeloupe de retrouver un élément fort de sa biodiversité. A plus long terme, elle vise à reconstituer une population dans les Petites Antilles d'où l'espèce a totalement disparu et rétablir ainsi un flux génétique entre des populations aujourd'hui déconnectées au nord et au sud de son aire de répartition. Elle contribue ainsi clairement à **« préserver les espèces et leur diversité »** (Objectif 4 de la SNB).



Le lamantin est un mammifère herbivore présent dans la zone Caraïbe de la Floride jusqu'au Brésil, disparu de la Guadeloupe au début du 20^{ème} siècle.

L'opération participe aussi à **« renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes »** (Objectif 2 de la SNB) puisqu'elle s'accompagne d'actions de sensibilisation et de concertation locale pour faire participer les guadeloupéens au retour d'un animal emblématique qui perdure dans la culture créole.

De plus, le lamantin offre une image attractive et constitue une opportunité pour fédérer les acteurs locaux autour d'une meilleure gestion patrimoniale de la baie du Grand Cul-de-Sac marin et ainsi **« faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs »** (Objectif 3 de la SNB).

Les parcs nationaux mettent au point des solutions novatrices :

La réintroduction d'un mammifère marin est une première à l'échelle mondiale.